

DECLARATION DES PERFORMANCES

DoP 4041-1



(1) Produit type : **Bois de structure classé à section rectangulaire**

(2) Référence du lot : cf. BL ou facture

(3) Usage : Bois apte à un usage en construction et pour la fabrication de ponts

(4) Fabricant :

Groupe SIAT

ZA de la Forêt

67280 URMATT - FRANCE

(6) Système d'évaluation et de la vérification de la constance des performances : **2+**

(7) Spécification technique harmonisée : **EN 14081-1 + A1 : 2011** Organisme notifié : **FCBA 0380**

(9) Performances déclarées :

	Essence (Code essence)	Classe de résistance mécanique NF EN 1912 NF EN 338	D'après classe visuelle NF B52-001- 1 :2018	Réaction au feu NF EN 13501-1 +A1 :2013	Classe de durabilité naturelle (EN 350- 2 si non traité	Emission de substances dangereuses	Résistance au feu EN 13501-2
Performances déclarées bois non traité	Sapin-Epicéa (WPCA)	C24	ST II	D-S2, d0	4	NPD	NPD
	Sapin-Epicéa (WPCA)	C18	STIII	D-S2, d0	4	NPD	NPD
	Douglas (PSMN)	C24	ST II	D-S2, d0	3-4	NPD	NPD
	Douglas (PSMN)	C18	STIII	D-S2, d0	3-4	NPD	NPD
	Pin Sylvestre (PNSY)	C18	STIII	D-S2, d0	3-4	NPD	NPD

Performances déclarées bois traité Classe 2 (PT)	En cas de traitement et produit de préservation Cf désignation des articles sur facture/BL	
	Type de traitement et de produit de préservation	Trempage WOLSIT EC 100 P2
	Agents biologiques visés :	Pourriture cubique, Capricorne, Lyctus, Vrille, Termite.
	Classe de pénétration	NP1
	Valeur de rétention	3,5 g/m ²

Performances déclarées bois traité Classe 3 et 4	Type de traitement et de produit de préservation	Autoclave vide et pression KORASIT KS2
	Agents biologiques visés :	Pourriture cubique, fibreuse et molle, Capricorne, Lyctus, Vrille, Termite.
	Classe d'emploi	Classe 3 et 4 selon EN 335-1
	Imprégnation profonde classe 3 Imprégnation profonde classe 4	12.1 kg/m ³ 14.2 kg/m ³

DECLARATION DES PERFORMANCES

DoP 4041-1



Performances déclarées bois traité Classe 3 et 4	Type de traitement et de produit de préservation	Autoclave vide et pression WOLMANIT CX 8 WB
	Agents biologiques visés :	Pourriture cubique, fibreuse et molle, tout insectes ssp, Terme.
	Classe d'emploi	Classe 3 et 4 selon EN 335-1
	Imprégnation profonde classe 3 Imprégnation profonde classe 4	13.81 kg/m3 13.81 kg/m3

Les performances du produit type « Bois de structure –charpente » sont conformes aux performances déclarées dans le tableau ci-dessus.) et a conduit à la délivrance du certificat n° 0380-CPR-4041.

Cette déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant désigné dans la présente.

Pour le fabricant, et en son nom par Monsieur Marc SIAT, Directeur Général de l'entreprise
Molsheim, le 08 aout 2025,

Signature et cachet de l'entreprise



GROUPE SIAT ALSACE - Z.A. de la Forêt - 67280 URMATT
Tél. 03 88 49 59 00 - Fax 03 88 50 96 41
contact@groupe-siat.fr - www.groupe-siat.fr
SIRET 675 880 041 00016 - APE 1610 A

Conseils d'utilisation des bois traités avec Wolsit® EC-100 P2

- Bois traités contenant des produits Biocides
 - Le bois traité avec Wolsit® EC-100 P2 contient du propiconazole, et de la perméthrine pour une protection préventive contre certains champignons lignivores et les insectes xylophages.
 - Pour une utilisation en intérieur et extérieur hors contact du sol (classes d'emploi 1,2 et 3.1 selon la norme EN 335).
 - Le bois traité avec Wolsit® EC-100 P2 est réservé aux applications sans contact direct avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
 - Le bois traité avec Wolsit® EC-100 P2 ne peut pas être destiné à la fabrication de meuble et de structure de jeux
 - Lors de l'usinage des bois traités (sciage ou ponçage), respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle relatives aux poussières de bois (Décret n° 2003-1254 du 23 décembre 2003).
- Porter des gants pour manipuler le bois

Conseils d'utilisation des bois traités avec KORASIT KS2

- Bois traités contenant des produits Biocides
 - Le bois traité au KORASIT KS2 contient du carbonate de cuivre, du cuivre et DMPAP : composé d'ammonium quaternaire
 - Ne pas utiliser comme litière ou dans un étang de pêche. Mettre le bois au rebut de manière responsable. Les déchets industriels doivent être mis au rebut via une entreprise de traitement agréée
 - Est réservé aux applications sans contact direct avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux,
 - Lors de l'usinage des bois traités (sciage ou ponçage), respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle relatives aux poussières de bois (Décret n° 2003-1254) du 23 décembre 2003
- Porter des gants pour manipuler le bois

Conseils d'utilisation des bois traités avec WOLMANIT CX 8 WB

- Bois traités contenant des produits Biocides
 - Le bois traité au WOLMANIT CX 8 WB contient du Bis N Cyclohexyldiazoniumdioxy Cuivre, du carbonate de Cuivre et du cuivre
 - Ne pas utiliser comme litière ou dans un étang de pêche. Mettre le bois au rebut de manière responsable. Les déchets industriels doivent être mis au rebut via une entreprise de traitement agréée
 - Est réservé aux applications sans contact direct avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux,
 - Lors de l'usinage des bois traités (sciage ou ponçage), respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle relatives aux poussières de bois (Décret n° 2003-1254) du 23 décembre 2003
- Porter des gants pour manipuler le bois